

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 novembre 2022

BERATIONS SLOW

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Procurations :**

**Présents (8) :**

Martine MAZOYER, Vice-Présidente  
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire  
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale  
François DIOT, Conseiller Municipal  
Nathalie GEMZA, Administratrice  
Jacqueline PASIN, Administratrice  
Gérard FERRAND, Administrateur  
Roger CLAY, Administrateur

**Excusés (5) :**

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER  
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire – procuration à Gérard FERRAND  
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal – procuration à Cécile DAMERON  
Jean-Jacques MARAND, Administrateur – procuration à François DIOT  
Serge JENTZER, Administrateur – procuration à Nathalie GEMZA

**DEL24012022-07**

## PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE DEMANDE DE SUBVENTION AU CONTRAT DE VILLE

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Contrat de Ville prorogé jusqu'au 31 Décembre 2023 sur le territoire de l'agglomération de Nevers ;

Vu l'appel à projets du Contrat de Ville lancé au titre de l'année 2023 ;

Considérant les actions du Programme de Réussite Éducative menées par le C.C.A.S touchant des personnes domiciliées dans les quartiers "Politiques de la Ville" ;

Considérant que ces actions entrent dans les orientations prioritaires de l'appel à projets 2023, définies pour bénéficier d'un soutien financier au titre du Contrat de Ville pour le pilier "Cohésion Sociale" ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :**

- D'autoriser le Président du C.C.A.S. à déposer une demande de subvention auprès du Contrat de Ville à hauteur de :

- 145 000 € auprès de l'Etat
- 77 500 € auprès de Nevers Agglomération

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le

**SLO**

ID : 058-265801944-20221124-DEL241102022\_07-DE

- D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec ce

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 5 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine MAZOYER**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Mazoyer', written over the printed name.